



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/163*

S/18736*

5 mars 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

Points 24, 131, 133 et 140 de la

liste préliminaire**

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS

ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU

PRINCIPE DU NON-RECOURS A LA

FORCE DANS LES RELATIONS

INTERNATIONALES

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU

BON VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-deuxième année

Lettre datée du 4 mars 1987, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour information, un communiqué daté du 3 mars 1987, émanant du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et concernant la visite en Asie du Sud-Est du Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, M. E. A. Chevardnadze.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 24, 131, 133 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

** A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Communiqué daté du 3 mars 1987, émanant du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique concernant la visite en Asie du Sud-Est du Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

1. Au cours de la visite qu'effectue actuellement le Ministre des affaires étrangères de l'URSS, M. E. A. Chevardnadze, dans quelques pays d'Asie du Sud-Est, de nombreuses rumeurs ont couru sur la question du Kampuchea. Quelles sont les intentions réelles de l'Union soviétique et du Viet Nam à ce sujet? Dans le monde entier, on cherche à comprendre ce qu'ils font réellement.
2. Les faits concrets montrent jusqu'à présent que l'Union soviétique continue d'aider le Viet Nam dans sa guerre d'agression et d'occupation du Kampuchea, qui continue sans diminuer d'intensité. Il n'existe aucun indice permettant de penser que l'Union soviétique est désireuse de mettre un terme à cette assistance ou que le Viet Nam veut mettre fin à sa guerre et retirer ses forces d'occupation du Kampuchea. Le sixième Congrès du Parti communiste vietnamien a, au contraire, indiqué clairement que le Viet Nam continue d'appliquer sa stratégie de création d'une "Fédération de l'Indochine" et d'occuper le Kampuchea. A ce même congrès, l'Union soviétique a réaffirmé solennellement qu'elle continuerait de soutenir l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam. Ce sont là des faits bien connus qui découlent de la stratégie du Viet Nam visant à instaurer une "Fédération de l'Indochine" et de la stratégie mondiale de l'Union soviétique, qui continue d'exercer son contrôle sur les bases militaires de Cam Ranh et Danang, dans le but de devenir une puissance dominante en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique.
3. Le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) tient à préciser une fois de plus la position du GCKD : le Viet Nam est l'agresseur, le Kampuchea est la victime de l'agression vietnamienne. Au cours des huit dernières années, par l'intermédiaire des Nations Unies, la communauté mondiale a condamné à une majorité de plus en plus écrasante l'agression perpétrée par le Viet Nam et son occupation du Kampuchea, et lancé un appel pour que le Viet Nam se retire du Kampuchea. Le GCKD s'est engagé à se conformer aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à rechercher une solution politique du problème du Kampuchea sur cette base.

De plus, au nom du GCKD, S. A. R. Samedh Norodom Sihanouk, Président du Kampuchea démocratique, a annoncé officiellement le 17 mars 1986 un plan en huit points de règlement politique du problème kampuchéen. C'est un plan de paix juste, équitable et raisonnable qui est dans l'intérêt du Kampuchea comme du Viet Nam, et qui contribuera à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est et dans le monde entier.

Le GCKD, comme tous les pays épris de paix et de justice dans le monde, est profondément convaincu que la question kampuchéenne ne peut être résolue définitivement que si l'on s'attaque à sa racine : au coeur même du problème, en obtenant le retrait de toutes les forces d'occupation vietnamiennes du Kampuchea. Dans le cas contraire, la guerre se poursuivra au Kampuchea et la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est continueront d'être menacées.

4. Le GCKD saisit cette occasion pour lancer un appel aux 116 pays qui ont condamné l'agression perpétrée par le Viet Nam contre le Kampuchea et demandé que toutes les forces vietnamiennes se retirent du Kampuchea et que le peuple kampuchéen exerce son droit à l'autodétermination, à tous les pays qui ont exprimé leur appui à la proposition de paix en huit points du GCKD, ainsi qu'à tous les autres pays et peuples épris de paix et de justice dans le monde pour qu'ils continuent d'appuyer les résolutions de l'Assemblée générale sur le Kampuchea et la proposition de paix en huit points du GCKD jusqu'à ce que le Viet Nam accepte la solution politique du problème kampuchéen en retirant toutes ses forces d'agression du Kampuchea.

